

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1200

Gratuité d'entrée dans les musées municipaux et aux balades urbaines dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine les samedi 19 et dimanche 20 septembre 2015

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. DURAND Jean-Dominique

**SEANCE DU 9 JUILLET 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1ER JUILLET 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 13 JUILLET 2015

---

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. MALESKI (pouvoir à Mme BRUGNERA), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme HOBERT, Mme TAZDAIT (pouvoir à M. ROYER)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1200 - GRATUITE D'ENTREE DANS LES MUSEES MUNICIPAUX ET AUX BALADES URBAINES DANS LE CADRE DES JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE LES SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2015 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 juin 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les samedi 19 et dimanche 20 septembre 2015, les Journées Européennes du Patrimoine (JEP) offriront une nouvelle fois au public l'occasion de mieux connaître le patrimoine grâce à la mobilisation de celles et ceux qui, à titre professionnel ou bénévole, œuvrent en faveur de son étude, de sa conservation, de sa restauration ou de sa mise en valeur.

La Métropole de Lyon a engagé le réseau des acteurs du patrimoine dans un travail préparatoire de l'édition 2015 -à l'échelle de la Ville, de la Métropole et du pôle métropolitain- en coordination avec Saint-Etienne Métropole, ViennAgglo et la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère.

Le Ministère de la Culture et de la Communication place la 32<sup>e</sup> édition des JEP sous la thématique nationale : « **Le patrimoine du XXI<sup>e</sup> siècle, une histoire d'avenir** ».

La Métropole lyonnaise s'inscrit dans la thématique nationale et souhaite que ses déclinaisons locales, participatives, offrent aux citoyens cette année encore de porter un regard nouveau sur le patrimoine.

Les quatorze années passées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001 ne permettent pas le recul nécessaire au processus de patrimonialisation, mais elles nous invitent à considérer attentivement les créations récentes significatives et à retenir plusieurs axes :

- Le patrimoine du XXI<sup>e</sup> siècle :

La création architecturale et les projets urbains, les innovations technologiques, l'usage et la fonction des réalisations, leur impact sur le territoire.

- Le patrimoine au XXI<sup>e</sup> siècle :

Qu'est-ce que le patrimoine *au* XXI<sup>e</sup> siècle ? Quelles sont les tendances prévisibles, ou totalement virtuelles, qui vont révéler dans les décennies à venir des évolutions, des transformations, des élargissements ou carrément des changements dans les processus de définition et de gestion, voire dans la notion même de patrimoine.

- L'impact des grands basculements du XXI<sup>e</sup> siècle, avènement de l'ère urbaine et de l'ère post-industrielle sur la mémoire humaine.

Les musées lyonnais participeront, comme les années précédentes, à cette manifestation et s'inscriront dans la démarche métropolitaine tout particulièrement intéressante :

### **1- Musée des Beaux-Arts**

Le Musée des Beaux-Arts est ouvert samedi et dimanche de 10h00 à 18h00 (fermeture des portes à 17h30) et est en accès libre pour les deux jours. Visite libre pour tous les visiteurs.

### **2- Les Musées Gadagne**

Les musées Gadagne – musée d'histoire de Lyon – musée des marionnettes du monde, ouverts gratuitement pour l'occasion sont ouverts samedi et dimanche de 11h00 à 18h30.

Les Musées Gadagne proposent également 18 balades urbaines gratuites autour de la thématique de la ville en mouvement et des patrimoines du XXI<sup>e</sup> siècle : réflexion sur la patrimonialisation, quels éléments urbains, quels processus et quels phénomènes pour quelle ville à venir ? (une balade le samedi et une balade le dimanche dans chaque arrondissement, départ à 15h00, durée 2h00, points de rendez-vous à retrouver dans le programme à paraître, réservation obligatoire auprès de Lyon en direct).

### **3- Musée de l'Imprimerie et de la communication graphique**

Le musée, ouvert samedi et dimanche de 10h30 à 18h00, présente des démonstrations de typographie, de gravure, de calligraphie et d'enluminure ainsi que la plaquette des activités de la saison 2015-2016.

### **4- Musée de l'Automobile Henri Malartre**

Le musée, ouvert samedi et dimanche de 9h00 à 18h00 sans interruption, propose -outre la visite de ses collections permanentes d'autos, de motos et de cycles- des visites guidées les deux après-midi (inscription sur place au guichet).

### **5- Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation (CHRD)**

Le CHRD, ouvert samedi et dimanche de 10h00 à 18h00, propose à travers les photographies exceptionnelles présentées dans l'exposition temporaire « *Lyon en couleurs. La collection Paul-Emile Nerson* » de découvrir Lyon et ses environs pendant la guerre puis de faire un parcours rallye photo dans la ville.

Dimanche 20 septembre à 16h00 : un concert ou spectacle aura lieu dans la cour du Centre Berthelot.

## **6- Le Musée d'Art contemporain (MAC)**

Le MAC ne participera pas cette année aux JEP en raison de l'organisation et de l'accueil dans ses murs de la Biennale d'Art Contemporain.

Comme les années précédentes et conformément à la délibération n° 2015/1274 présentée à ce même Conseil, la Ville de Lyon propose la gratuité d'entrée dans les musées municipaux participant aux Journées européennes du patrimoine et aux Balades Urbaines.

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

### **DELIBERE**

1- La gratuité d'entrée dans les musées municipaux suivants est accordée à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, les samedi 19 et dimanche 20 septembre 2015 :

- Musée des Beaux-Arts ;
- Musées Gadagne ,
- Musée de l'Imprimerie et de la communication graphique ;
- Musée de l'Automobile Henri Malartre ;
- Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation.

2- La gratuité pour les inscriptions aux Balades Urbaines est accordée à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, les samedi 19 et dimanche 20 septembre 2015.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

J. D. DURAND